

L'ART DU DUO DE PIANO

par JULIE BERARDINO

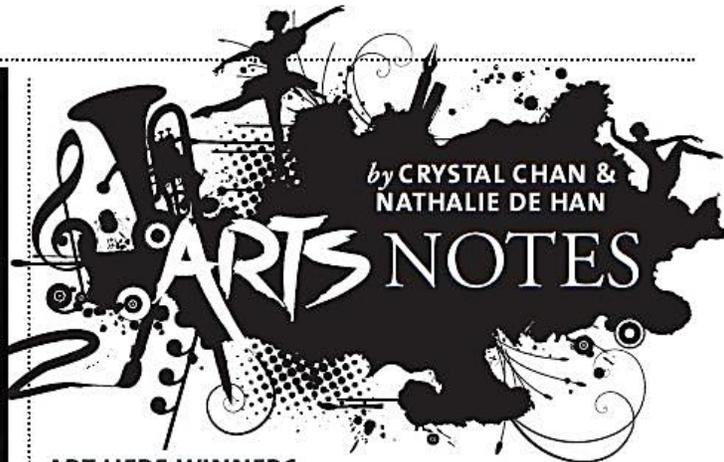
Parmi nos plus grands ambassadeurs musicaux, on retient le nom du duo de piano Bouchard-Morisset auquel est consacré votre CD Découverte du mois. On ne compte plus les honneurs dont les duettistes au vaste répertoire ont été couverts : nommés membres de l'Ordre du Canada, membres de l'Académie des Grands Québécois et chevaliers de l'Ordre national du Québec. Ils ont siégé au jury des concours les plus prestigieux et ont également été récipiendaires du Prix de la Fondation de l'Orchestre symphonique de Québec. L'influence qu'ils ont eue sur le milieu musical canadien et sur celui de Québec même, où ils ont toujours vécu, est marquante; ils y ont bâti un patrimoine musical riche de leurs nombreuses créations et de leurs interprétations lumineuses, au style que la critique a qualifié de parfait.

Mariés en 1950, les artistes ont connu une carrière intimement liée et d'une durée de près d'un demi-siècle pendant laquelle ils ont enregistré de manière massive et participé à nombre d'émissions radiophoniques, nous laissant un patrimoine substantiel. Tous deux pianistes prodiges, ils auront transmis leur passion par le biais de l'enseignement au Centre d'art d'Orford et leur grande implication au sein des Jeunesses musicales. Notaire de formation, Bouchard connu également une brillante carrière en administration des arts et en direction artistique. Actif au gouvernement québécois, il a notamment travaillé à l'élargissement du réseau des Conservatoires en région. Les musiciens nous ont aujourd'hui quittés, Bouchard tout récemment, en mars dernier, et Morisset en 2009.

Plusieurs artistes québécois ont aujourd'hui repris le flambeau, profitant de ce médium qui jouit d'une tradition faisant appel aux plus belles complicités. Associé depuis longtemps tant à la sphère publique que domestique, le duo de piano a traversé les époques et les sphères sociales et est employé abondamment auprès des pianistes étudiants comme outil de formation à la musique de chambre. Le piano à quatre mains ou le duo à deux pianos permet toute la sensibilité de la musique de chambre ainsi que les arrangements les plus larges et les plus imaginatifs. Parmi la génération montante, le duo Perras-Fortin, actif depuis 2006 et également mari et femme, est à surveiller.

Parmi ceux qui ont acquis une notoriété certaine, pensons au duo pianistique Champion-Vachon, constitué de Guy Champion et Mario Vachon. Actif depuis 1982, il aborde un répertoire très vaste et de toutes les époques. Il profite de plus des talents d'arrangeurs inouïs de Champion, qui s'est même intéressé à l'arrangement de standards des plus grandes légendes du jazz. Les albums *Gershwin Songbook* (1996) et *Duke Ellington* (2005) ont remporté tous les honneurs. Le duo Morel-Nemish, formé de Douglas Nemish et Dominique Morel, a également connu une carrière fort riche, enregistrant et se produisant avec bon nombre d'orchestres canadiens. On a également pu, pendant quelques années, apprécier le Festival international de Duo-Piano du Québec, qui a valu au duo un prix Opus en 1998. Finalement, le duo Turgeon, le duo Caron et le duo que forment Lucille Chung et Alessio Bax, parmi plusieurs autres, valent d'être connus. 

Le CD découverte propose de découvrir du duo de piano Bouchard-Morisset. Le CD est une coproduction avec les Disques XXI et est offert en exclusivité aux abonnés payants de LSM. Voir le formulaire d'abonnement à la page 62.



ART HERE WINNERS

From 1685 submissions by 889 artists, Newad has picked 16 "Art Here" competition winners: Jason Botkin (Montréal, QC); Melina Doyon (Longueuil, QC); Taka Sudo (Whistler, BC); Bashir Sultani (Toronto, ON); Kirsten McCrea (Montréal, QC); Andrea Girard (Halifax, NS); Luke Ramsey (Pender Island, BC); Graeme Haunholter (Edmonton, AB); Philomène Julien (Montréal, QC); Todd Julie (Toronto, ON); Ivan Oyarzun (Vancouver, BC); Branka Markovic (Toronto, ON); Carolina Espinosa (Montréal, QC); Jason Rhyno (Hamilton, ON); Jonathan Peters (Laval, QC); and Marlon Samedy (Saint-Léonard, QC). Their works will be shown at hundreds of establishments across the country in the coming year. www.artici.ca **CC**

CANADIAN FLICKS AT CANNES

Two Canadian shorts, Nicolas Roy's *Ce n'est rien* and Jefferson Moneo's *Big Muddy* will be presented at the 64th edition of the Cannes Festival (May 12 to 22). *At Night, They Dance (La Nuit, elles dansent)* by Isabelle Lavigne and Stéphane Thibault will be screened during the 43rd Directors' Fortnight, which is held in parallel to the Festival. **CC**

DES FEMMES : LE CYCLE DE LA CONTROVERSE

«C'est un des privilèges de la tyrannie de faire et de dire ce qu'elle veut...» Écrivait Sophocle il y a de cela quelques siècles. Le dramaturge Wajdi Mouawad a sûrement réfléchi récemment à la pérennité de cette citation. L'annonce de la collaboration de Bertrand Cantat au premier cycle de la trilogie de Sophocle par Wajdi Mouawad et de la présence du musicien sur la scène a en effet provoqué il y a peu un incroyable tollé de réactions, suscitant un débat qui a passionné toute la société. Rappelons que Bertrand Cantat, chanteur de la défunte formation française rock Noir Désir, a été condamné pour l'homicide involontaire de sa compagne Marie Trintignant et libéré après avoir passé quatre ans en prison. Flairant la bonne affaire – élections obligent – le Parti conservateur s'est lancé dans la mêlée et engagé – s'il est reconduit – à interdire au musicien français de séjourner au Canada mais aussi à lui interdire tout recours administratif possible.

Les directeurs artistiques des institutions canadiennes qui sont engagées dans la production du Cycle des Femmes, Wajdi Mouawad (il amorce la dernière année de son mandat de directeur artistique du Théâtre Français du Centre National des Arts) et la directrice du Théâtre du Nouveau Monde, Lorraine Pintal, se sont dits surpris de l'ampleur du débat médiatique, social et politique provoqué par la nouvelle mais se sont entendus pour assurer que Bertrand Cantat ne jouerait pas sur les scènes québécoise et canadienne. Wajdi Mouawad s'indigne aussi de ce qu'il qualifie d'ingérence politique.

Si la loi sur l'immigration prévoit une interdiction de territoire de dix ans pour les individus reconnus coupables de meurtre à l'étranger, un permis de séjour exceptionnel peut tout de même être parfois délivré, ce que Josée Verner, ministre sous le gouvernement conservateur jusqu'au déclenchement des élections, a clairement refusé d'envisager, déclarant d'emblée qu'aucune exemption ne serait accordée au musicien... **NDH**

La suite sur <http://blog.scena.org>